

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A 10h00

Samedi 1 juillet 2023

Parc Nautique de l'Ile de Monsieur
4 rue de Saint-Cloud
92310 SEVRES

Liste des clubs présents :

-78 : Chatou, Conflans, Houilles, le Chesnay, Le Mesnil St Denis, le Pecq, Louveciennes, Maurepas, Montigny le Bretonneux, Orgeval, Saint Germain en Laye, Saint Nom la Bretèche, la Queue lez Yvelines, Trappes, Vélizy.

-91 : Bures sur Yvette, Chilly Mazarin/Morangis, Dourdan, Etampes, Massy, Mennecy, Orsay, Palaiseau, Ste Geneviève, Savigny sur Orge, Les Ulis, Villebon, Yerres.

-92 : Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Bourg la Reine, Clichy, Colombes, Courbevoie, Levallois, Meudon, Les Lames sur Seine, Rueil-Malmaison, Sèvres, Suresnes, Team Fleuret, Ville d'Avray.

-95 : Cergy, Cormeilles en Parisis, Fosses, Gonesse, Herblay, L'Isle Adam, Magny, Menucourt, Montigny les Cormeilles, Plessis-Bouchard, Saint-Gratien.

Le quorum de 25% est atteint avec 53 clubs présents et 347 voix.
(Nombre de voix total : 542 – quorum 135 voix)

1) Approbation du PV de l'AGO du 2 juillet 2022

Ce PV est approuvé à l'unanimité

2) Rapport moral du Président Philippe BOISSE

Le Président Philippe BOISSE, absent pour raisons familiales, intervient par visioconférence.

« Chers Présidents, enseignants et escrimeurs,

Pour des raisons familiales je ne pourrai pas être des vôtres le 1^{er} juillet.

Je voulais remercier toutes et tous avec qui j'ai eu l'honneur de travailler à la ligue. J'ai bien sûr une pensée émue pour Alain Varille et Laurent Boulanger.

Je vous souhaite une bonne AG avec l'élection du nouveau président, je suis sûr que Sylvie fera une grande présidente avec son équipe que je connais bien et dont vous avez pu apprécier les qualités.

Merci à vous tous pour ces années au service de la ligue, la plus grande, la plus titrée et ça c'est grâce à vous.

Et bientôt aux bords des pistes ! »

Ce rapport moral est accepté à l'unanimité

3) Rapport sportif du CTS Yann DETIENNE

Les problèmes de réservation de salle ont entraîné un calendrier trop souvent modifié.

Il faut arriver à une mutualisation IDF.

Le projet de salle régionale est repoussé à plus tard.

Les inscriptions au lundi soir précédant les épreuves nationales ne facilitent pas la tâche des sélections, surtout si l'épreuve sélective régionale est juste le dimanche d'avant l'EN.

La remontée des résultats des épreuves régionales pour être intégrées au classement national n'est pas toujours faite à temps.

Le calendrier IDF et CIDE devrait arriver la semaine prochaine.

FDJ : 135 qualifié(e)s en individuel et 31 équipes pour IdF.

4 médailles en individuel (1 en épée et 3 en fleuret)

17 médailles en équipes (dont 2 en sabre)

M20 : Championnat d'Europe et Championnat du Monde : pas de podium !

Senior : Championnat d'Europe équipes : bon résultat.

La sélection pour les Jeux Olympiques de Paris sera fixée en avril 2024

Pour les clubs qui désirent faire des animations autour des JOP dans leur commune, le CIDE se charge du prêt de matériel.

Olivia GORON embauchée par le CREIF est en charge de deux activités :

- Recherche d'écoles souhaitant développer une activité escrime
- Prévention de la violence et du harcèlement dans le sport.

Démarche dans les STAPS pour recruter de futurs enseignants.

L'artistique se développe.

A la question sur les formations animateur/éducateur, il est répondu que les diplômés se méritent. Mais le soutien aux tuteurs n'a pas donné de bons résultats.

A la question sur la formation des arbitres, il est répondu que la Commission Régionale se met en place.

4) Rapport financier 2022

La trésorière présente les comptes de l'exercice comptable 2022, arrêté au 31 décembre 2022. Les comptes et la plaquette de l'expert-comptable ont été précédemment communiqués aux clubs.

L'aide aux clubs est détaillée et représente pour 2022 un budget de 46 376€.

L'année 2022 se termine avec un budget légèrement inférieur au prévisionnel, avec un résultat net excédentaire de 10 481,22€.

Après lecture des comptes, le compte de résultat et le bilan arrêtés au 31 décembre 2022 sont approuvés à l'unanimité.

5) Affectation du résultat, quitus au Bureau et au Comité Directeur.

Il est proposé que le résultat 2022 de 10 481,22 € soit affecté aux réserves.

L'assemblée générale décide d'affecter aux réserves le résultat de l'exercice.

Le quitus au bureau et au comité directeur est donné à l'unanimité.

6) Licences et affiliations saison 2023-2024

Le tarif des parts CIDE pour les licences et des affiliations reste inchangé

La FFE envisage d'augmenter de 3 € la part fédérale de certaines licences à partir de la saison prochaine.

Dans le cas où l'assemblée générale fédérale valide cette proposition d'augmentation, le CIDE prendra à sa charge cette hausse pour la saison 2023-2024.

Il est rappelé que la hausse de la part CIDE de 10 € en deux fois, votée lors de l'AG 2019 est toujours envisageable pour compenser l'éventuel désengagement de l'Etat sur le financement des CTS.

7) Projet sportif 2023-2024

Le calendrier, le Règlement Sportif, journée des tuteurs seront publiés la semaine prochaine.

8) Budget prévisionnel 2023-2024

Le budget prévisionnel 2023, voté lors de la dernière assemblée générale a été actualisée en fonction des données connues à ce jour.

Le prévisionnel pour l'année 2024 présenté est construit sur une estimation à 8200 licences pour 2024.

Le budget global est inférieur compte tenu du nouveau système fédéral de paiement des licences qui ne passe plus par les CID, cela impacte notre budget fictivement.

Précision : La prise en charge éventuelle de l'augmentation fédérale de 3€ ne figure pas dans ce prévisionnel.

(Ce budget prévisionnel n'est pas soumis au vote de l'AG, car pas de commissaire aux comptes, ni envoi aux Ministère)

9) Questions diverses

Retours sur les dépôts de demandes lors de la 1^{ère} campagne des nouvelles labellisations ? pas encore de communication de la FFE sue une date de retour

La 2^{ème} campagne devrait commencer mi-octobre 2023

Rappel de la réunion des clubs franciliens le 14 octobre au CREPS de Châtenay

10) Récompenses du challenge clubs

Pour la 2^{ème} année consécutive le comité directeur a décidé d'attribuer une aide en bons d'achat destinée à encourager le développement des clubs avec une clé de distribution différente chaque année.

Cette année le thème voté par le comité directeur est l'évolution des licences féminines

Les récompenses sont de 850 €, 600 €, 400 €.

Les 3 clubs concernés en ont été prévenus en amont.

Premier club : St Nom la Bretèche

Deuxième club : Yerres

Troisième club : *Ris Orangis (absent)*, à la demande de l'assemblée générale ce bon est attribué au club suivant dans le classement

Troisième club : Montigny le Bretonneux

L'assemblée générale ordinaire est clôturée à 11h05 pour laisser place à l'assemblée générale électorale.

Le secrétaire général
Jean GUILBAUD



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE A 11h00

Samedi 1er juillet 2023

Parc Nautique de l'Ile de Monsieur

4 rue de Saint-Cloud

92310 SEVRES

Cette assemblée générale électorale est présidée par notre secrétaire général Jean GUILBAUD :

Liste des clubs présents :

-78 : Chatou, Conflans, Houilles, le Chesnay, Le Mesnil St Denis, le Pecq, Louveciennes, Maurepas, Montigny le Bretonneux, Orgeval, Saint Germain en Laye, Saint Nom la Bretèche, la Queue lez Yvelines, Trappes, Vélizy.

-91 : Bures sur Yvette, Chilly Mazarin/Morangis, Dourdan, Etampes, Massy, Mennecy, Orsay, Palaiseau, Ste Geneviève, Savigny sur Orge, Les Ulis, Villebon, Yerres.

-92 : Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Bourg la Reine, Clichy, Colombes, Courbevoie, Levallois, Meudon, Les Lames sur Seine, Rueil-Malmaison, Sèvres, Suresnes, Team Fleuret, Ville d'Avray.

-95 : Cergy, Corneilles en Parisis, Fosses, Gonesse, Herblay, L'Isle Adam, Magny, Menucourt, Montigny les Corneilles, Plessis-Bouchard, Saint-Gratien.

Le quorum de 25% étant atteint avec 53 clubs présents et 347 voix, l'Assemblée Générale est en mesure d'élire le Président.

(Nombre de voix total : 542 – quorum 135 voix)

ELECTION A LA PRESIDENCE

Déclaration préalable :

Suite au décès du Président Alain VARILLE, un Comité Directeur a été convoqué le 5 octobre 2022 pour élire un Président temporaire, lequel sera chargé de convoquer une Assemblée Générale électorale afin d'élire au poste de Président pour achever le mandat de 2020 à 2024 (Article 27 des statuts)

Conformément à l'article 25 des statuts, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale la candidature de Sylvie SORMAIL au poste de Présidente.

A l'issue du vote à bulletin secret, Sylvie SORMAIL est **élue Présidente avec 321 voix.**

ELECTION PARTIELLE AU COMITE DIRECTEUR

Déclaration préalable :

Les statuts du CIDE Ile-de-France Ouest prévoient un Comité Directeur de 21 membres maximum, un appel à candidature a été lancé.

Deux candidats avaient fait acte de candidature et étaient présents à l'AG.

- Simon CHOULET CE Adamois (95)
- Fabrice LINQUE Chilly-Mazarin (91)

Rappel :pour être élu(e), il faut obtenir plus de 25% des suffrages.

Chaque candidat est appelé à se présenter brièvement devant l'Assemblée Générale.

A l'issue du vote à bulletin secret, les résultats sont annoncés :

Suffrages exprimés :	347	
Ont obtenu :		
Simon CHOULET	299 voix	ELU
Fabrice LINQUE	287 voix	ELU

La nouvelle Présidente élue, Sylvie SORMAIL, clôture les Assemblées Générales, et offre à l'assemblée générale le pot de l'amitié.

La Présidente,
Sylvie SORMAIL



Le secrétaire général,
Jean GUILBAUD

